

CONSIGNES DE QUARANTAINE

pour les personnes en déplacement au Nunavik pour des raisons de force majeure

Version du 4 mars 2021

Les personnes sont autorisées à voyager au Nunavik pour des raisons humanitaires.

Dans certaines circonstances, la personne ne peut observer une quarantaine prédépart (ex : visite d'un proche en fin de vie, funérailles, etc.).

Les mesures suivantes doivent être appliquées par la personne et son ou ses accompagnateurs :

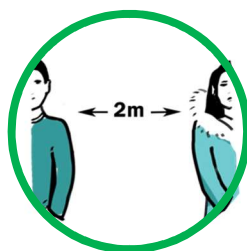
- Le masque de procédure (masque chirurgical) doit être porté en tout temps lors du déplacement en avion, à l'aéroport, en taxi ou autre moyen de transport, en présence de personnes à moins de 2 mètres et dans les lieux publics;
- Une hygiène des mains rigoureuse doit être observée en tout temps;
- L'utilisation d'un logement individuel est à privilégier;
- **Si le logement individuel n'est pas possible**, le séjour peut être fait à l'hôtel. Il peut également être fait à la résidence d'une personne de la région à la condition d'y avoir une chambre réservée et en l'absence de cohabitation avec une personne vulnérable (personne ayant 60 ans et plus, une maladie chronique ou un système immunitaire affaibli). À l'hôtel ou à la résidence, les contacts directs et indirects avec les autres personnes doivent être évités :
 - Rester seul dans sa chambre pour dormir, manger, etc.;
 - Limiter l'utilisation des aires communes (ex.: cuisine);
 - Se déplacer vers et dans les aires communes en portant un masque;
 - Si possible, utiliser une salle de bain réservée; sinon, désinfecter avant et après chaque utilisation;
 - Éviter de partager les objets personnels (vaisselle, serviettes, draps, etc.);
 - Aérez souvent la maison et votre chambre en ouvrant une fenêtre (si la météo le permet).
- L'auto surveillance des symptômes est primordiale de même l'exclusion immédiate des lieux visités si un ou plusieurs des symptômes suivant apparaissent :

En cas d'apparition des symptômes suivants, appeler la ligne INFO-SANTÉ Nunavik au 1 888 662-7482.

- | | |
|---|-----------------|
| ✓ Fièvre ($\geq 38^{\circ}\text{C}$ ou 100.4°F) ou frissons | ✓ Maux de gorge |
| ✓ Toux inhabituelle | ✓ Diarrhée |
| ✓ Essoufflement, difficulté à respirer ou douleur thoracique | ✓ Fatigue |
| ✓ Perte du sens de l'odorat | ✓ Maux de tête |
| ✓ Écoulement ou congestion nasale | ✓ Courbatures |

CONSIGNES GÉNÉRALES

Respectez les mesures de prévention



Permis ou non pendant la quarantaine?

VOUS POUVEZ	VOUS NE POUVEZ PAS
<ul style="list-style-type: none">✓ Faire des activités extérieures seul.✓ Vous faire livrer de la nourriture ou des médicaments.	<ul style="list-style-type: none">✗ Recevoir des visiteurs.✗ Visiter des lieux publics à l'exclusion du lieu faisant l'objet de la visite (ex : église pour des funérailles).



ᐃᓄᐱᓐᓂᓐ ᐃᓂᓂᓐᓂᓐᓂᓐᓂᓐ ᐃᓂᓂᓐᓂᓐ
RÉGIE RÉGIONALE DE LA NUNAVIK REGIONAL
SANTÉ ET DES SERVICES BOARD OF HEALTH
SOCIAUX DU NUNAVIK AND SOCIAL SERVICES